

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14/10/2024
et publié ou notifié
le 14/10/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 11 octobre 2024

Date de la convocation: 01/10/2024

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-quatre et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT*

Présents : 9 **Présents :** Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Sophie BOURROUX, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT

Votants : 10

Pour : 10 **Représentés :** Nicolas DÉZÉ par Christian FRANÇOIS

Contre : 0 **Excusés :**

Abstentions : 0 **Absents :** Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Sophie BOURROUX

Objet: Election adjoint(s) au Maire - 2024_46

Après plusieurs démissions de conseillers et adjoints, une élection complémentaire municipale s'est déroulée le 29 septembre et le 6 octobre 2024.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il faut élire 1 nouve(l) au(x) adjoint(s) au Maire.

Vu l'article L2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :

« Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus dans les conditions fixées à l'article L. 2122-7.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »

Vu la délibération n° 2024 – 45 relative à la détermination du nombre des adjoints ;

Il est procédé à l'élection du 2ème adjoint au Maire

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide

D'élire le 2ème adjoint au Maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat(e) déclaré(e) : Mme Sophie BOURROUX..

1ER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

A déduire: bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 10

Majorité absolue des suffrages exprimés : 10

A obtenu: Mme Sophie BOURROUX 10

Est élue: Mme Sophie BOURROUX., 2^{ème} adjointe au Maire de la commune d'Aisy sur Armançon

La secrétaire de séance,
Sophie BOURROUX


Le Maire,
Olivier MURAT

